

nels nous dit que la Commission d'assurance-chômage fonctionne d'une façon efficace à 98 p. 100 alors qu'il n'y a pas un député de cette Chambre qui n'ait reçu de plaintes de ses électeurs au sujet du long retard apporté à certaines requêtes; du ministre des Finances (M. Benson), qui déclare que l'économie canadienne suit la ligne «envisagée dans mon budget du mois de juin».

**Des voix:** Bravo!

**M. Nielsen:** C'est agir aussi honnêtement . . .

**L'hon. M. Stanfield:** Ou de sang-froid.

**M. Nielsen:** . . . ou de sang-froid que ce gouvernement l'est à propos de ces choses, ils nous inondent de statistiques. Ils essaient de broser un tableau agréable. Je crois que le plus grand coupable gouvernemental est l'honorable député de Calgary-Sud (M. Mahoney), secrétaire parlementaire imbu de statistiques auprès du ministre du Revenu national.

**Une voix:** Il est attaché au ministre des Finances.

**M. Nielsen:** Le ministre des Finances; c'est encore pire. Pour lui tout est parfait. Pour lui tout va bien. Et le secrétaire parlementaire du premier ministre (M. Danson), a lancé la première grenade qui déclenchera une guerre commerciale à l'échelon international. On ne peut que supposer qu'il a agi ainsi à la connaissance du premier ministre (M. Trudeau) et avec son consentement. Ils peignent tous un tableau éblouissant; cependant aucun des ministres et aucun de ces ânes bâtés de l'autre côté de la Chambre ne parleront du taux de chômage qui existe au Canada. Le pourcentage se trouve être de 7.1 p. 100, le plus élevé de cette décennie. Et que font-ils? Ils haussent les épaules, se dérober et proposent en guise de remède à cette situation tragique des promesses universellement remplies par le précédent gouvernement progressiste conservateur. Ils poursuivent l'application de ces programmes.

**Une voix:** De quel précédent gouvernement s'agit-il?

**M. Nielsen:** Nous avons besoin d'honnêteté de la part du ministre qui vient de reprendre sa place. Il déclare que ce programme comporte une nouvelle caractéristique.

**L'hon. M. Stanfield:** C'est un programme nouveau et amélioré.

**M. Nielsen:** C'est de la formation sur le tas. Ce programme existe depuis dix ans. Et si le gouvernement n'avait pas été assez aveugle pour en diminuer la portée, il pourrait fort bien contribuer encore à diminuer le chômage actuel. Quelle confusion! On a ici un exemple de confusion personnifiée.

Nous sommes en plein milieu du débat sur la loi de réforme fiscale qu'est le bill C-259, et voilà que le gouvernement annonce qu'il a 100 amendements à présenter à l'égard de ce bill, ajoutant par là à la confusion. Mais je voudrais bien savoir comment nous pourrions avoir un débat intelligent comme a dit le ministre responsable de la Commission canadienne du blé lorsqu'une telle confusion existe?

**L'hon. M. Stanfield:** Ne vous emballez pas trop.

**Une voix:** Je vois le premier ministre qui s'en va.

**M. Nielsen:** Je pense que la chaleur est trop forte pour le premier ministre. Je ne lui reproche pas de partir. Il est tout prêt à s'en aller; il devrait même le faire pour de bon.

**Des voix:** Bravo!

**M. Nielsen:** Ils ont pesté contre le programme de travaux d'hiver, le programme de formation sur le tas et le programme de formation professionnelle, mis en œuvre par l'ancien gouvernement conservateur. Le ministre du Travail était à la Chambre à ce moment-là comme l'était le ministre de la Justice (M. Turner).

**L'hon. M. Stanfield:** Ce programme est nouveau et a été amélioré.

**M. Nielsen:** Il est nouveau et a été amélioré. Ils ont méprisé notre programme, l'ont ridiculisé et rejeté. Ils ont pendant des mois rejeté avec mépris toutes les suggestions provenant de l'opposition, sachant fort bien qu'il y aurait une crise sérieuse dans le domaine de l'économie et du chômage. Et les voilà soudain qui serrent ces programmes sur leur cœur comme s'ils en étaient les initiateurs.

**Une voix:** Ils croient avoir une idée neuve.

**M. Baldwin:** C'est seulement un cœur neuf.

**M. Nielsen:** Un cœur greffé. En 1963, lorsque tous ces libéraux fanfaronnaient dans le pays, et ils sont encore nombreux ici, bien qu'à ma droite je remarque que ces survivants dont on a dit tant de mal ne soient pas très nombreux ce soir, ils promettaient de créer un million d'emplois nouveaux par an. Un million d'emplois nouveaux par an, c'est le chiffre qu'ils promettaient; et pourtant nous venons d'entendre le ministre des Finances annoncer fièrement qu'il venait de créer 200,000 emplois par rapport à l'année dernière. Quelle piètre tentative en guise d'explication que d'affirmer que des centaines de milliers de Canadiens ont été victimes du chômage à cause de l'action et des politiques préméditées du gouvernement actuel.

**Une voix:** C'est honteux!

**M. Nielsen:** Il est rassurant de constater qu'enfin le gouvernement a convenu qu'il s'agissait d'une situation d'urgence, compte tenu du fait que la Chambre a essayé à maintes reprises de proposer l'ajournement en vue de tenir un débat d'urgence comme celui-ci. On a effectué de telles tentatives pendant plusieurs mois. Pourtant, ce mois-ci et à brûle-pourpoint, on a exposé les chiffres de Statistique Canada sur le chômage et subitement cet événement devient une situation d'urgence qu'il nous est permis de discuter grâce au consentement préalable du gouvernement.

On versera 160 millions au programme des travaux d'hiver pour la construction des édifices fédéraux et aux travaux de la SCHL.

**L'hon. M. Stanfield:** Ne devrait-on pas dresser un monument en l'honneur du gouvernement et de son ministre?

**M. Nielsen:** Ils en ont besoin. Tous ces jolis propos au sujet des effets de multiplication n'ont aucun sens. Ce n'est qu'un camouflage du pétrin dans lequel ils sont plongés. Il n'y a rien de vraiment positif ici, qui nous apporterait des remèdes et nous sortirait du pétrin. Je viens de parler d'honnêteté. Oh, oui, le premier ministre marche d'un pas sûr. Il s'est avancé jusqu'à créer un nouveau programme qui nous permettrait de faire face au marasme causé par la politique économique de Nixon.

**Une voix:** Il veut davantage de secrétaires parlementaires.